

Le PS et le cdH vont réduire la dotation de la RTBF

C'est une des mesures prises par le PS et le cdH dans le cadre des discussions en vue de former un gouvernement en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles. D'après nos informations, Paul Magnette et Benoît Lutgen, les présidents du PS et du cdH, se sont accordés pour réduire de 2% la dotation de la RTBF dès 2015. Sur un montant de 228,9 millions versé par la Fédération Wallonie-Bruxelles chaque année, cela représente un effort de 4,4 millions d'euros. En

2016, l'effort monte à 2,5% et il devrait être maintenu jusqu'à la fin de la législature.

Les négociateurs ont également prévu de revoir le mécanisme des titres-services en Wallonie. Ils seront à l'avenir moins avantageux. D'autres mesures sont gelées.

A priori, un accord final devrait être annoncé ce vendredi. Hier soir, il restait aux négociateurs certains points à trancher, comme un encadrement des loyers en Wallonie.

LIRE EN PAGE 4

PS et cdH mettent la Wallonie à la diète

Les négociateurs PS et cdH se sont revus jeudi à Namur pour des discussions au finish en vue de former un gouvernement wallon. Les économies touchent tous les départements.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Il aura donc fallu 42 jours aux différents négociateurs du PS et du cdH pour trouver un accord en vue de la formation du prochain gouvernement en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Jeudi, Benoît Lutgen et Paul Magnette, les présidents du cdH et du PS, se sont retrouvés une dernière fois à l'Elysette, le siège du gouvernement wallon, avec la ferme intention d'en finir. Les détails devraient vraisemblablement être livrés ce vendredi. Et encore... Vu le contexte budgétaire et comme le soulignait un négociateur il y a quelques jours - «la déclaration de politique régionale wallonne risque d'être moins agréable pour les citoyens que celle de Bruxelles», il n'était pas encore certain que l'ensemble des détails de l'accord soient rendus publics dès vendredi.

Pas de mesures coûteuses!

La durée des négociations montre toute la complexité de la situation économique. Paul Magnette et Benoît Lutgen ont dès le départ exigé de leurs experts de «ne pas travailler sur des mesures coûteuses». Vu le mur budgétaire — on chiffre les économies à réaliser entre 1 et 1,2 milliard pour les années 2015 et 2016 — les négociateurs ne voulaient surtout pas

s'engager dans des formules du type «maintien ou pérennisation» des budgets. Hors de question également «de créer de nouveaux bidules» en Wallonie.

Culture, RTBF, chantiers,...

Le cadre budgétaire dressé, il restait aux deux partis à cibler les économies possibles ici et là. Encore hier, on nous disait «qu'il y a des économies à tous les étages». Bref, la prochaine déclaration de politique régionale et communautaire risque d'ouvrir une période d'austérité dans le sud du pays.

Quelques exemples? La liste est longue. Tant au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'en Région wallonne. Un moratoire est par exemple décrété sur certains nouveaux décrets jugés coûteux. On parle par exemple du décret sur les centres culturels qui sera gelé. Cela signifie qu'il n'y aura pas de nouveaux financements pour les centres culturels. Différents subsides seront également rabotés ici et là. Il est également question de reporter différents chantiers comme la construction de certaines maisons de repos. Les administrations et les organismes publics sont aussi appelés à faire de sérieux efforts. De même que la RTBF qui voit sa dotation réduite à nouveau. Elle diminuera de 2% en 2015. Sur un montant de 228,9 millions versé par la Fédération Wallonie-Bruxelles chaque année, cela représente un effort de 4,4 millions

d'euros. En 2016, l'effort monte à 2,5% et il devrait être maintenu jusqu'à la fin de la législature.

L'enseignement est également appelé à économiser plus de 100 millions par an. Le mécanisme des titres-services sera quant à lui adapté pour qu'il coûte moins cher. Si la valeur faciale du titre ne devrait pas augmenter, sa déductibilité sera à l'avenir moins intéressante.

Si le Plan Marshall 2022 est confirmé, il a par contre été décidé de ne pas créer de nouveaux pôles de compétitivité.

Au niveau du logement, il restait encore quelques arbitrages à trancher comme une éventuelle grille de référence pour encadrer les loyers. Il semble par contre acquis que le projet de Benoît Lutgen de créer de nouveaux quartiers en bordure de villes existantes, comme La Louvière-la-neuve, soit maintenu. Mais pas question d'ériger de nouvelles villes au milieu de nulle part!

Lutte contre la spéculation foncière

Le PS et le cdH se sont également mis d'accord pour s'attaquer à la spéculation foncière en rendant possible la réquisition des terrains inoccupés dans le centre des villes. La Région va également créer une agence foncière wallonne afin de mobiliser plus facilement des terrains publics dans le cadre de projets économiques.

La suite? D'ici dimanche soir, les instances du PS et du cdH sont appelées à se réunir pour approuver les accords. Le casting des deux gouvernements n'est lui pas attendu avant dimanche. Il restera alors une question à trancher: faut-il organiser un débat au Parlement la semaine prochaine?

1 milliard €

Les années 2015 et 2016 s'annoncent difficiles. Les économies tourmentent autour d'1 à 1,2 milliard d'euros au niveau de la Région et de la Communauté.

L'héritage d'Ecolo risque de partir en fumée

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Grand perdant du scrutin du 25 mai dernier, Ecolo n'en a pas fini avec les vexations. Alors que son échec électoral l'a écarté d'une nouvelle coalition Olivier (PS-cdH-Ecolo) en Wallonie, le parti n'est pas au bout de ses -mauvaises- surprises.

Avec la perte de la moitié de son électorat, Ecolo n'a décroché que quatre postes de député dans le sud du pays, contre 13 sous la précédente législature. D'après le règlement interne du Parlement Wallon, quatre députés, c'est un nombre insuffisant pour former un groupe politique. Ce détail a son importance pour la suite. Primo car il empêche le parti d'obtenir un financement supplémentaire. Cette position risque surtout de museler les députés Ecolo. Le règlement parlementaire leur interdit de poser des questions lors des commissions. Ils devront donc se contenter de questions d'actualité en séances plénières pour s'exprimer au Parlement.

Quelque peu bâillonné par la situation, Ecolo risque d'être impuissant au moment où il devra assister au détricotage de certains de ses acquis gagnés sous la précédente législature. PS et cdH, pourtant d'anciens partenaires d'Ecolo, ont les coudées franches pour remettre à plat quelques décisions symboliques portées par Jean-Marc Nollet et Philippe Henry, les deux anciens ministres Ecolo.

Prenons le **CODT**. Approuvé en fin de législature par le Parlement après plus de 250 heures d'examen par les députés, le Code du développement territorial élaboré par Philippe Henry est aujourd'hui décrié par les professionnels du secteur. Supposé rentrer en vigueur le 1er janvier 2015, les experts du PS et du cdH conseillent aux négociateurs de postposer son activation. Au passage, le document pourrait subir de sérieuses modifications.

Un autre dossier qui a mobilisé Jean-Marc Nollet pendant des mois, c'est celui de la **tarification progressive de l'électricité**. Tant

le régulateur que les sociétés de distribution d'électricité jugent son application impossible. Le texte devrait donc au mieux recevoir un sérieux lifting. D'après les dernières indications qui circulaient dans les coulisses des négociations, il n'était même pas certain que le décret survive à la nouvelle déclaration de politique régionale.

Le décret décumul, mesure phare remportée par Ecolo, est vu comme une horreur par de nombreux députés PS et cdH qui ne peuvent plus cumuler avec un mandat exécutif local. D'après La Libre, qui en parlait jeudi matin, la mesure pourrait également être assouplie sous cette législature.

Finalement, le **cadre éolien** devrait rester dans l'impasse. Les experts n'ont pas jugé opportun d'ouvrir les discussions à une éventuelle réintégration des cartes d'implantation des éoliennes élaborées par Jean-Marc Nollet et Philippe Henry.

Bref, chez Ecolo, la gueule de bois risque de se prolonger encore.

ANALYSE

AVEC L'ARRIVÉE DE PAUL MAGNETTE À L'ELYSETTE, CHARLEROI CRIE BINGO!

Si l'actuel bourgmestre de Charleroi et président f.f. du PS n'a pas encore dit oui, il y a de fortes chances que Paul Magnette soit désigné comme prochain ministre-président de la Région wallonne. Dans les couloirs de l'Elysette, le siège du gouvernement wallon à Namur, la chose serait même acquise.

Remarqué par le Parti socialiste en 2007, au moment où il avait été appelé pour faire le «ménage» à Charleroi, le Carolo est rapidement devenu un poids lourd du PS. En quelques années, Paul Magnette aura touché à tous les niveaux de pouvoir. Après un passage éclair à la Région wallonne en tant que ministre de l'Action sociale et de la Santé en 2007, il est propulsé quelques mois plus tard au gouvernement fédéral. Il s'occupera entre autres de l'énergie et des entreprises publiques.

Bourgmestre de Charleroi depuis octobre 2012, il quitte ses fonctions de ministre fédéral en 2013 pour remplacer Elio Di Rupo à la

direction du PS.

De retour à la Région, le Carolo devra renoncer à ses fonctions de bourgmestre en laissant son écharpe mayorale à Françoise Daspremont. Si, à la Ville de Charleroi, on regrette ce départ — qui n'en est pas vraiment un car même empêché, Paul Magnette continuera à diriger Charleroi —, dans les couloirs de l'hôtel de ville, certains y voient une très bonne opération pour la métropole.

En plein redressement économique et avec de nombreux chantiers à travers le centre-ville, Charleroi a sollicité l'aide financière de la Région wallonne. Le plus gros dossier est sans conteste la demande d'intervention de l'Europe (via les fonds Feder) et de la Région pour la restructuration de tout le quartier nord-ouest. A priori, le dossier doit être piloté par le prochain ministre-président, soit Paul Magnette.

Un autre chantier pharaonique pour lequel la Région devrait être

appelée à participer au financement, c'est le projet de raccordement ferroviaire et de gare à l'aéroport de Charleroi-Bruxelles Sud (Gosselies). On parle d'un coût total de 270 millions d'euros.

Ce n'est pas tout... La rénovation du stade de football de Charleroi — pour 7 millions — fera aussi appel à l'aide financière de la Région.

On continue... La ville doit encore trouver 30 millions d'euros pour boucler le financement du chantier de rénovation de la gare du sud. On parle également d'une auberge de jeunesse pour 10 millions. Il reste également à piloter le projet de centre de prothérapie ou l'installation d'un nouvel organisme public wallon destiné au pôle de la santé.

Rien d'étonnant que dans la ville hennuyère, on préfère rester philosophe. Qui mieux que Paul Magnette aux commandes de la Région pourrait assurer le suivi de ces dossiers? Bref, à Charleroi, on croise les doigts et on crie bingo!

F.-X.L.